

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7321351601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7321351601>

Cette annonce a été mise en ligne le **3 mars 2023** sur **Actu.fr**
Pour le département : **84 - VAUCLUSE**



**8, Avenue Léonard de Vinci
CLERMONT-FERRAND**

*SCI CGERER
S.C.I. au capital de 1.000 €
Siège social : 15 Place Crillon – 84000 AVIGNON*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique du 22/02/2023, il a été constitué une société civile immobilière, qui, outre celles-ci-dessus mentionnées, présente les caractéristiques suivantes :

OBJET : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la

société.

CAPITAL : Entièrement libéré. APPORTS EN
NUMERAIRE : 1.000 €

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au
RCS de AVIGNON

GERANTS : Monsieur Alexandre MILLET et
VERGONGHEON (43360), 15 Rue Jean Pomel

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts,
quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont
soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des
associés. POUR AVIS.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

